

**COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE 2009 (E)**

	Exercice (N-1) Clos le: 31/12/2008	Exercice en cours Arrêté le: 31/12/2009	%
<b>* PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT</b>			
PARTICIPATIONS DES FAMILLES	73 259,35	69 866,92	-4,63
PARTICIPATION ETAT COLLECT.PUB	270 039,06	303 733,50	12,48
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	196 724,00	194 257,50	-1,25
PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	406,00	523,87	29,03
AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	16 244,98	9 537,20	-41,29
PRODUITS FINANCIERS	1 292,38	45,89	-96,45
<b>TOTAL PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>557 965,77</b>	<b>577 964,88</b>	<b>3,58</b>
<b>* CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT</b>			
CONSOMMATIONS	13 309,59	15 698,80	17,20
AUTRES CHARGES EXTERNES	10 243,82	12 532,03	22,34
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	12 845,14	13 485,24	4,98
COUTS DE PERSONNEL	513 877,56	517 479,12	0,70
AUTRES CHARGES GEST.COURANTE	18 233,91	19 685,61	7,96
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 207,25	5 198,45	-0,17
<b>TOTAL CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>573 717,27</b>	<b>583 979,25</b>	<b>1,79</b>
<b>RESULTATS COURANTS</b>	<b>-15 751,50</b>	<b>-6 014,37</b>	
	(Déficit)	(Déficit)	
<b>* ELEMENTS EXCEPTIONNELS</b>			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 331,60	274,70	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 084,01	1 777,73	
<b>TOTAL ELEMENTS EXCEPTIONNELS</b>	<b>247,59</b>	<b>-1 503,03</b>	
<b>RESULTATS NETS</b>	<b>-15 503,91</b>	<b>-7 517,40</b>	
	(Déficit)	(Déficit)	

**BILAN SIMPLIFIE ACTIF (E)**

	NET AU 31/12/2008	BRUT	AMORT/PROV.	NET AU 31/12/2009
--	----------------------	------	-------------	----------------------

**\* ACTIF IMMOBILISE**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		552,52	552,52	
MATERIELS ET EQUIPEMENTS	16 964,38	45 116,27	30 953,13	14 163,14

<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>16 964,38</b>	<b>45 668,79</b>	<b>31 505,65</b>	<b>14 163,14</b>
-------------------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

**\* ACTIF CIRCULANT**

AVANCES ACPTES FOURNISSEURS		126,25		126,25
FAMILLES	7 488,92	19 764,25		19 764,25
AUTRES CREANCES	148 834,26	152 031,42		162 031,42
DISPONIBILITES	10 240,61	15 560,55		15 560,55

<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>166 563,79</b>	<b>187 482,47</b>		<b>187 482,47</b>
------------------------------	-------------------	-------------------	--	-------------------

**\* CPTES DE REGULARISATION ACTIF**

REGULARISATION ACTIF	132,00			
----------------------	--------	--	--	--

<b>TOTAL CPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>	<b>132,00</b>			<b>0,00</b>
--	---------------	--	--	-------------

<b>ACTIF</b>	<b>183 660,17</b>	<b>233 151,26</b>	<b>31 505,65</b>	<b>201 645,61</b>
--------------	-------------------	-------------------	------------------	-------------------

Document en Euro

### BILAN SIMPLIFIE PASSIF (E)

	Exercice (N-1) Clos le: 31/12/2008	Exercice en cours Arrêté le: 31/12/2009
<b>* FONDS PROPRES ASSOCIATION</b>		
FONDS ASSOCIATIFS SANS REPRISE	15 847,75	17 086,37
FONDS ASSOCIATIFS AVEC REPRISE	1 862,29	2 216,66
RESULTATS CUMULES A REPORTER	34 301,05	18 797,14
RESULTATS DE L'EXERCICE	-15 503,91 /	-7 517,40 /
<b>TOTAL FONDS PROPRES ASSOCIATION</b>	<b>36 507,18</b>	<b>30 582,77</b>
<b>* DETTES</b>		
ASSOC ET ORGANISMES APPARENTES	36 102,53	75 090,00
FOURNISSEURS & CPTES RATTACHES	11 123,69	13 715,72
DETTES SOCIALES & FISCALES	99 926,77	82 257,12
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>147 152,99</b>	<b>171 062,84</b>
<b>PASSIF</b>	<b>183 660,17 /</b>	<b>201 645,61 /</b>

Document en Euro

## CHAPITRE II : ANNEXES LEGALES

### 1. Informations générales :

#### 1) Faits majeurs de l'exercice

- a. Il a été créé sur l'exercice un poste de responsable adjoint à BOUT'CHOU SERVICE.
- b. BOUT'CHOU SERVICE a bénéficié pour la première fois de la P.S.U. (Prestation Service Unique) de la CAF.
- c. L'association CISPEO a reçu un trophée Fondation de France en juin 2009 pour BOUT'CHOU SERVICE avec l'attribution d'une subvention sur 2008 et 2009.

#### 2) Principes comptables et méthodes de base

Les Comptes annuels ont été établis dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- . continuité de l'exploitation,
- . permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été appliquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2. Informations sur le bilan :

#### 1) Variation des immobilisations (corporelles et incorporelles)

##### Immobilisations corporelles et incorporelles :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires, en fonction de la durée d'utilisation.

Nature de l'investissement	Durée d'amortissement	Taux d'amortissement linéaire correspondant
Structure ( <i>gros œuvre</i> )	25 à 50 ans	2 à 4 %
Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans	5 à 6.66 %
Installations générales et techniques scellées	10 à 15 ans	6.66 à 10 %
Agencements intérieurs et décoration ( <i>cloisons carrelages...</i> )	10 à 15 ans	6.66 à 10 %
Equipements lourds de restauration	8 à 12 ans	8.33 à 12.5 %
Mobilier de bureau	5 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier scolaire	3 à 5 ans	20 à 33.33 %
Mobilier cantine et hébergement	3 à 5 ans	20 à 33.33 %
Matériel pédagogique ( <i>hors informatique</i> )	3 à 5 ans	20 à 33.33 %
Matériel de bureau ( <i>hors informatique</i> )	3 à 5 ans	20 à 33.33 %
Equipements pédagogiques lourds ( <i>financés par la taxe d'apprentissage</i> )	3 à 5 ans	20 à 33.33 %
Matériel informatique	1 à 3 ans	33.33 à 100 %
Matériel de reprographie	1 à 3 ans	33.33 à 100 %
Logiciels	1 an	100 %

NATURE	Montant brut au 31/12/08	Acquisitions	Sorties	Valeur brute au 31/12/09
Terrains	0,00			0,00
Immobilisations corporelles et incorporelles	48 159,24	2 397,21	4 887,66	45 668,79
Immobilisations en cours	0,00			0,00
<b>TOTAL</b>	48 159,24	2 397,21	4 887,66	45 668,79

## 2) Variation des amortissements

Montant brut au 31/12/08	Dotations	Diminutions et/ou reprises	Valeur brute au 31/12/09
31 194,86	5 198,45	4 887,66	31 505,65

## 3) Variation des immobilisations financières

Néant.

#### 4) Mouvements des Fonds Associatifs

##### a. Subventions d'investissements :

*Les subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables sont inscrites en compte "fonds associatifs avec droit de reprise" ou "fonds associatifs sans droit de reprise", en fonction des termes de la convention signée avec la collectivité territoriale ou une autre entité.*

*Lorsqu'elles sont assorties d'un droit de reprise, l'extinction conventionnelle de ce droit se matérialise par un transfert progressif des subventions vers les comptes "fonds associatifs sans droit de reprise".*

- Subventions perçues au 31 décembre 2008	7 710.04
- Subventions perçues au titre 2009	1 592.99
- Subventions méritées au titre 2009	
	-----
	9 303.03

##### Droit de reprise 2009 :

- Subventions libérées du Droit Reprise	7 086.37
- Subvention demeurant avec Droit de Reprise	2 216.66
	-----
	9 303.03

##### b. Autres Fonds Associatifs :

Néant.

#### 5) Les emprunts

Néant.

#### 6) Les provisions

Néant.

#### 7) Les Stocks

Néant.

## 8) Usagers, autres créances

*Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.*

*Elles sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.*

*Toutes les créances apparaissant au bilan ont une échéance inférieure à 1 an.*

NATURE	MONTANTS				PROVISIONS			
	31/12/08	31/12/2009	Varia.	%	31/12/08	31/12/2009	Varia.	%
Financeurs Subventions	4 386,50	9 610,20	5 223,70	NS				
Parents Multi Accueils	0,00	6 610,53	6 610,53	100,00				
Familles Boutchou	3 102,42	3 543,52	441,10	14,22				
Autres Créances	148 834,26	152 031,42	3 197,16	2,15				
<b>TOTAL</b>	156 323,18	171 795,67	15 472,49	9,90	0,00	0,00	0,00	0,00

## 9) Valeurs mobilières de placement

Néant.

## 10) Dettes et avances

*Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Toutes les dettes apparaissent dans le tableau ci-dessous à une échéance inférieure à un an.*

NATURE	31/12/2008	31/12/2009	Variation	
			Valeur	%
Compte de liaison	36 102,53	75 090,00	38 987,47	107,99
Fournisseurs et comptes rattachés	11 123,69	13 715,72	2 592,03	23,30
Dettes Sociales et Fiscales	99 926,77	82 257,12	-17 669,65	-17,68
<b>TOTAL</b>	147 152,99	171 062,84	23 909,85	16,25

## 11) Comptes de régularisation

### a. ACTIF :

	2008	2009	Varia.	%
Charges constatées d'avance	132,00	0,00	-132,00	-100

### b. PASSIF :

Néant.

## 12) Autres engagements hors bilan

Néant.

## 3. Informations sur les comptes de Fonctionnement

### 1) Tableau d'évolution des subventions de fonctionnement

ETAT ET COLLECTIVITES	2008	2009	Varia.	%
PREF : SUBV C.U.C.S.	20 500,00	20 500,00	0,00	0,00
PREF : SUBV. DROIT DES FEMMES	3 500,00	3 500,00	0,00	0,00
REGION : SUBV. CAP'ASSO	16 810,00	0,00	-16 810,00	-100,00
C. GENERAL : SUBV. ENFANCE	27 000,00	27 000,00	0,00	0,00
C. GENERAL : SUBV. INSERTION	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00
COMM. AGGLO/TOURS PLUS	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00
SUBV. VILLE DE TOURS	73 000,00	73 000,00	0,00	0,00
SUBV. VILLE DE ST AVERTIN	1 388,50	1 007,50	-381,00	-27,44
SUBV. VILLE DE LA RICHE	0,00	2 500,00	2 500,00	100,00
SUBV. VILLE DE ST CYR	1 750,00	1 750,00	0,00	0,00
SUBV. VILLE DE CHAMBRAY	930,50	1 147,50	217,00	23,32
SUBV. VILLE DE ST PIERRE DES CORPS	5 845,00	6 197,50	352,50	6,03
SUBV. CAF PETITE ENFANCE	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00
CNAF - PLAN ESPOIR BANLIEUES	0,00	11 655,00	11 655,00	100,00
SUBV. FONDATION DE FRANCE	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>196 724,00</b>	<b>194 257,50</b>	<b>-2 466,50</b>	<b>-1,25</b>



## 2) Engagements en crédit bail

Néant.

## 3) Les éléments exceptionnels

Les Charges Exceptionnelles .....1 777.73

> Régul impayés BOUT'CHOU 2008	920.30
> Régul honoraires CAC 2008	468.40
> Régul charges locatives TOURS/CONFETTI	222.94
> Divers	166.09

Les Produits Exceptionnels ..... 274.70

> Annulation chèque 119 EVOLUTIV/2008	218.64
> Divers	56.06

## 4. Informations diverses obligatoires

### Rémunération des dirigeants

En son article 20, la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 stipule :

*"Les associations, dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 €, doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en natures.*

Nous ne publions pas la rémunération du dirigeant, car l'OGEC ne comporte qu'un seul dirigeant, ce qui reviendrait à divulguer une rémunération individuelle.



**URAGEO**  
**RÉGION CENTRE**

Service Comptable et de Gestion  
33, rue Blaise Pascal  
BP 4123 37041 TOURS CEDEX 1  
Tél. 02 47 60 26 00

Tours le jeudi 4 mars 2010

**CISPEO PETITE ENFANCE**  
**Association Réglée par la Loi du 1er Juillet 1901**  
**Siège Social : 22, rue Viollet Le Duc**  
**37000 TOURS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**sur les Comptes Annuels**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2009**

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2009** sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association "**CISPEO PETITE ENFANCE**" tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2 - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'application des principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


## **3 - Vérifications et Informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Sablé sur Sarthe, le 23 mars 2010

**Le Commissaire aux Comptes,  
Audit Stratégie et Développement SARL**



**Michel POIROUX**